

Vous devez impérativement présenter votre PASS DECHETERIE au gardien lors de votre arrivée en déchèterie ;

Attention

A déposer en déchèterie



Afin de gagner du temps et de ne pas gêner la circulation en déchèterie, nous vous conseillons de pré-trier vos déchets en fonction des flux acceptés.

Conseil

En hiver du 01/11 au 31/03			
Ville-Devant-Belrain	13h30 - 16h30	13h30 - 16h30	13h30 - 16h30
Vaubecourt	14h-17h	14h-17h	9h-12h 14h-17h
Horaires	Lundi	Mercredi	Samedi
En été du 01/04 au 31/10			
Ville-Devant-Belrain	15h-18h	15h-18h	14h-18h
Vaubecourt	16h-19h	14h-19h	9h-12h 14h-19h
Horaires	Lundi	Mercredi	Samedi

Calendrier d'ouverture et horaires

Déchèteries



FLUX ACCEPTES :

Pour vous aider ...



Le logo "Triman" indique que l'emballage est recyclable et donc à trier.



Le logo "Point Vert" indique que l'entreprise paie une éco-tax. Ceci n'indique pas que l'emballage est à trier ou recyclable.



Le logo "Ruban de Moebius" est le symbole universel du recyclage, il indique que votre emballage est recyclable et donc à trier.



Le logo "Tidy Man" vous incite seulement à ne pas jeter sur la voie publique. En aucun cas, il n'indique si l'emballage est recyclable ou pas.



Le logo "Poubelle Barrée" indique que l'objet ne doit pas être jeté à la poubelle mais dans une filière adaptée.

Quelques conseils...



Je la consulte sur **PUBECO.fr**
oui à l'information des collectivités

Pour réduire la quantité de papier, n'hésitez pas à nous demander des autocollants « STOP-PUB ».



Valorisez vos déchets de cuisine via un composteur, lombricomposteur ou même des poules.

Vous pensez gagner de la place et faire des économies en insérant du plastique dans vos conserves en métal ? Et bien non... En effet, le trieur optique ne reconnaît que l'emballage extérieur !

GUIDE DU TRI 2020

Communauté de Communes De l'Aire à l'Argonne

Nouveauté au 1er janvier 2020

La famille du tri s'agrandit !



Un doute ?
Une question ?

Par courrier : Communauté de Communes De l'Aire à l'Argonne
42 rue berne - 55250 BEAUSITE
Par téléphone : 03 29 70 61 17
Par mail : contact@cc-aireargonne.fr

www.cc-aireargonne.fr



Communauté de Communes
De l'Aire à l'Argonne



Catalogues, Annuaires



Journaux, Magazines



Publicités, Prospectus

Nouveautés 2020



Cahiers, Bloc-notes



Tous les autres papiers



Courriers, Enveloppes



Emballages cartons
cartonnettes



Emballages liquides
alimentaires



Pots, films, sacs, sachets, et barquettes en
plastique



Bouteilles et flacons en plastique



Emballages en métal
(conserves, cannettes...)



Petits emballages en métal
(capsule café, barquette, aluminium...)

Consignes de Tri

Il n'est pas nécessaire de
laver vos emballages mais
pensez à les vider.

Attention ! Veuillez ne pas
imbriquer vos déchets.



A savoir

Tous les papiers et
emballages se trient et se
recyclent.

BORNE A VERRE



Pots et bocaux en verre



Bouteilles en verre

Attention : Pensez à enlever les couvercles,
capsules et bouchons avant de jeter vos verres. Ils
sont à déposer dans votre bac jaune sauf les
bouchons de liège qui vont dans le bac rouge.



COMPOSTEUR



Pelouse, plantes, branchages,
feuilles mortes...



Déchets de cuisine
(épluchures, coquilles d'œufs,
marc de café, papier absorbant
sans produits toxiques (ex :
javel)...)



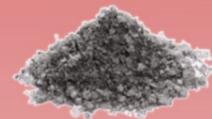
BAC ROUGE



Vaisselle
cassées



Vaisselle
jetables



Balayures et
poussières



Couches, textiles
sanitaires,
coton-tige...



Tous les plastiques ne constituent
pas un emballage, et ne contenant
pas de produits dangereux et/ou
composants électriques



Attention : Veuillez mettre vos déchets
dans des sacs poubelles fermés.

